

La *Gazette*



du Pays Dampierrois

Journal semestriel de la commune de Dampierre-sur-Linotte - Septembre 2021



Directeur de la publication : Frédéric Weber, maire

Réalisation : les membres de la commission communication :
Hubert Brun, Agnès Figard, Patrick Ménager, Véronique Monniotte-Dargent, Frédéric Weber

Ont collaboré à ce numéro : Aurélie Binda, Nathalie Colard, Sylvie Grangeot,
Catherine Grisel, Martine Traendlin, Véronique Weber, Philippe Kessler.

Imprimé par nos soins

*La municipalité remercie toutes les personnes
qui ont participé à la réalisation de La Gazette et qui œuvrent pour la vie locale.*

Rendez-vous mi-mars pour la prochaine *Gazette du Pays Dampierrois*.

Dans le rétroviseur	4-5
Au fil des travaux	6
Nettoyage des réservoirs et captage	7
Cœur de village et embellissement	8
Calvaire et chapelle des Tannards rénovés	9
Les rencontres du Relais petite enfance	10
Quel urbanisme pour la commune ?	11
Forêts et voirie	12
La rentrée à l'école	13
Parcours de trail	14
Atlas de la biodiversité	15
CPI : changement de commandement	16-17
La bibliothèque déménage	18
Deux centenaires au village	19
Charly Gaillard, champion de BMX	20
Les galets de Kiki Guenon	21
La vie des associations	22-23
Liste des artisans commerçants	24
Des pizzas au feu de bois	25
Commerces : renforcer l'attractivité	25
L'eau source de vie : la fontaine devant l'église	26-27
Entre voisins, restons courtois	28-29
Sur l'agenda	30
Infos pratiques	31

Chers Dampierroises et Dampierrois,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous dans cette nouvelle *Gazette du Pays Dampierrois*. Ce numéro bien fourni illustre la richesse de la vie de notre commune.

Bénévoles, pompiers, artistes, sportifs, commerçants... vous pourrez découvrir quelques-uns de nos concitoyens qui font bouger la commune ou s'illustrent en dehors. Vous trouverez aussi des informations concernant notre patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel. Merci aux bénévoles qui s'investissent aux côtés des élus pour le préserver.

Cette parution est également l'occasion de vous présenter certaines des réalisations de la municipalité de ces derniers mois. Concernant les dossiers conséquents (assainissement, maison médicale), leur avancement se poursuit et ils feront l'objet d'une information ultérieure. En attendant, je me tiens à disposition de celles et ceux qui veulent des précisions.

Après un peu plus d'un an de mandat, j'en profite pour remercier agents communaux, élus et particulièrement les adjoints pour le travail accompli. L'ambiance saine et constructive qui préside à nos réunions nous permet de bien avancer sur les dossiers.

Des raisons personnelles ont amené Daniel Pons à quitter la commune et à démissionner en début d'année. Notre collectivité perd quelqu'un de très investi notamment dans la vie associative. Encore merci à lui pour ces quelques mois de collaboration !

Je reste à disposition de celles et ceux d'entre vous qui ont des projets et des idées pour la commune. N'hésitez pas à venir échanger pour que nous puissions voir comment vous aider à les réaliser. J'aimerais beaucoup qu'émergent des initiatives à destination des jeunes...

Je vous souhaite une bonne lecture et j'espère que vous aurez autant de plaisir à lire *La Gazette* que nous en avons eu à la préparer.

Le maire, Frédéric Weber

Noël des anciens : privés de repas... mais pas de colis

La situation sanitaire due au COVID 19 n'a malheureusement pas permis de rassembler les anciens de la commune autour du traditionnel repas.

Néanmoins, pour marquer sa solidarité, la municipalité a proposé aux habitant(e)s de plus de 70 ans un repas concocté par la boucherie Jeannin et la boulangerie Au four dampierrois. Au menu : coquille St Jacques, filet de poulet au vin jaune et aux morilles, gratin de pommes de terre et son flan de légumes,



fromage et mousse aux 2 parfums. Les personnes ne souhaitant pas recevoir ce repas se sont vu proposer deux bons d'achat de 10 € valables à la boulangerie, l'épicerie, la boucherie ou chez le coiffeur.

Le samedi 19 décembre, la livraison des repas à domicile, par le maire et les adjoints, a été l'occasion d'une visite en ce temps d'isolement. Soixante-huit personnes avaient choisi le repas et vingt-trois les bons d'achats.

Parallèlement à cette attention, ces 91 personnes ont eu la surprise de trouver une carte confectionnée par les élèves de l'école. Un petit geste bien apprécié en ces temps de fête.

Merci aux enfants et aux enseignants pour leur participation.

Covid : la vaccination au plus près des citoyens

Dès la mise en place de la campagne de vaccination, en février à la salle Parisot de Vesoul, plusieurs personnes âgées et isolées souhaitant être vaccinées ont contacté la municipalité pour se faire aider dans la prise de rendez-vous. Avec l'aide de bénévoles, ces habitant(e)s ont également été conduit(e)s à leur rendez-vous. Courant mai, le conseil général a organisé une campagne de vaccinations à la maison familiale de Montbozon pour les personnes du canton de plus de 75 ans ou avec comorbidités. Après avoir contacté l'ensemble des ayants droit de la commune, une vingtaine de rendez-vous ont été pris.

Désormais la vaccination est possible auprès des médecins et en pharmacie comme par exemple à celle de Dampierre où de début juillet à mi-août 200 doses de vaccins ont été administrées.



8 MAI 1945 Un anniversaire en petit comité

Les cérémonies se suivent et se ressemblent... Comme l'an dernier,



crise sanitaire oblige, la commémoration de la victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945 s'est tenue en comité restreint.

Pour célébrer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, le maire, accompagné de quelques adjoints et conseillers, Eugène Poncey, président de la section locale des anciens combattants, Jacky Goguey, trésorier du Souvenir français se sont recueillis aux monuments aux morts de Presle puis de Dampierre-sur-Linotte.

Pétanque et Saint-Jean avec l'Association sportive



L'Association sportive de Dampierre-sur-Linotte (ASDL) a organisé, samedi 10 juillet, son traditionnel concours de pétanque auquel vingt-six doublettes ont participé.

A l'issue de ce concours, un repas a réuni soixante-deux personnes.

Cette journée conviviale s'est terminée par un feu de la Saint-Jean.

28^{ème} foire aux puces du FAL

Le FAL a organisé dimanche 22 août sa traditionnelle foire aux puces. C'était la 28^{ème}. Pour ce rendez-vous désormais traditionnel, quelque quarante exposants ont déballé leurs articles sur 308 m linéaires.

Malgré les conditions sanitaires imposées, plus de 2 000 personnes se sont déplacées pour

Les chemins de l'intranquillité passent par Dampierre

La Francomtoise de Rue, est un collectif qui réunit des artistes de la région autour d'une passion commune : les arts de la rue. Cet été, elle s'est lancée dans une marche « Les Chemins de l'intranquillité ». Ces artistes, attachés à renouveler le rapport aux spectateurs, ont pris la route à pied pour 254 km alternant moments de nourriture intellectuelle, débats et création artistique. Le 7 août, ils ont planté leurs tentes au village et animé un apéro-repas sous le préau de la mairie.



chiner ou simplement pour le plaisir de retrouver un bon moment de convivialité.

De belles retrouvailles pour tous et notamment pour la quinzaine de membres du FAL et les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.



Au fil des travaux

Cette année la météo ayant été plus généreuse en pluie qu'en soleil, les employés municipaux ont suivi la pousse de la végétation au plus près. Une grande partie de leur temps de travail a été avalée par ce surplus de taille et de tonte.

Parallèlement, des chantiers, des aménagements, des entretiens divers ont été effectués par des entreprises, les employés communaux, des élus et des bénévoles :

- ⇒ Rénovation complète de la salle de bains du logement des Marmets par les employés de la commune, avec le concours d'un carreleur.
- ⇒ Remise en état et peinture des portes de la chaufferie de l'église de Dampierre.
- ⇒ Suite à une grosse inondation au cours du mois de mars, les employés municipaux ont pompé quotidiennement durant un bon mois le surplus d'eau du sous-sol de la piscine et ce en alternance avec les agents de la communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois.
- ⇒ Mise en place des bacs à fleurs dans l'ensemble du village afin de rendre les rues plus accueillantes.
- ⇒ Travaux de voirie.
- ⇒ Nettoyage du clocher de l'église par des bénévoles. Deux bonnes remorques de gravats enlevés. Et il en reste encore beaucoup à retirer.
- ⇒ Démoussage du toit du chalet municipal assuré par les employés municipaux aidés par des membres de l'association de chasse et des bénévoles. Parallèlement ils ont rénové les tables du chalet.
- ⇒ Installation d'un grillage de sécurité pour empêcher l'accès sur le toit du collecteur d'eau de la fontaine Saint-Maimboeuf.

Deux cents avaloirs nettoyés pour éviter les bouchons

Quelque 200 avaloirs ou grilles de récupération d'eaux pluviales ont été curés sur toute la commune par l'entreprise Sogea au cours du mois de février. Les avaloirs sont de simples fosses de récupération reliées à l'évacuation d'eau pluviale de la commune.

Ces équipements charriant tous les déchets sur le sol (feuilles mortes, branches, boue, sable) peuvent créer des bouchons. Ainsi, en cas de forte pluie, l'avaloir, ou la grille, ne pourra plus accueillir les eaux pluviales provoquant localement une inondation.



Au cours du mois de février, Gabriel et Thomas de la société Sogea ont curé par aspiration puis ont nettoyé à haute pression quelque 200 avaloirs avant de procéder au balayage des trottoirs.

Réservoirs et captage des Grouvots nettoyés et désinfectés

Afin de préserver une bonne qualité de l'eau potable et améliorer l'efficacité du réseau, divers travaux ont été effectués :

- Le nettoyage complet et la désinfection des réservoirs de Dampierre et des Gillots ont été effectués par l'entreprise E.M.T Contrôle. Le nettoyage et la désinfection des réservoirs d'eau potable étant une obligation légale, un entretien périodique de ces installations est amorcé.
- Changement d'un clapet et de la vanne de distribution au réservoir des Gillots.
- E.M.T Contrôle a également réalisé, au cours du mois de juillet, le nettoyage et le curage de la source des Grouvots qui subissait un ensablement notoire. Trois heures de pompage ont été nécessaires avant de pouvoir descendre dans le captage et procéder au nettoyage, à la désinfection puis au rinçage comme l'exige la réglementation.
- Les anciens compteurs d'eau de Dampierre sont en partie changés et plombés afin de fiabiliser les relevés. Le remplacement total sera finalisé dans le temps.



Nettoyage et désinfection au captage des Grouvots.



Opération changement de clapet au réservoir des Gillots.

- Sur les réservoirs de Dampierre et des Gillots, les employés municipaux ont rénové les aérations pour empêcher l'intrusion de petits animaux pouvant perturber la qualité sanitaire de l'eau distribuée.
- La société I.P FRANCE a terminé l'installation de la télésurveillance des réservoirs et des compteurs de distribution. Les employés et des élus ont suivi une formation pour l'interprétation des résultats et la mise à jour des réglages nécessaires. Ce dispositif de télégestion permet d'être informé en temps réel de toute anomalie sur le fonctionnement des châteaux d'eau et sur d'éventuelles fuites.
- Assainissement : visualisation par caméra de certains tronçons de canalisation afin de remédier aux différents dysfonctionnements dus à la vétusté, rue Chenevière et à la sortie de Presle. Une entreprise de travaux publics interviendra au cours du mois de septembre pour la remise en état.

Le jardin du presbytère, lieu de convivialité



Désireuse que le jardin du presbytère soit davantage un lieu de vie et de rencontre, la municipalité a fait réaliser plusieurs aménagements.

Afin d'offrir un espace ludique aux plus jeunes, de favoriser les rencontres et permettre aux enfants de jouer ensemble, elle a investi dans une nouvelle aire de jeux.

Cet espace de « vivre ensemble », vecteur des valeurs de solidarité, d'éducation, de santé, est également ouvert aux enfants des écoles.

La création de cette aire de jeux bénéficie du soutien de l'Etat, de la région Bourgogne-Franche

-Comté, de la communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois, de la caisse locale du Crédit Agricole de Rioz-Montbozon.

Deux tables de pique-nique, fabriquées par la menuiserie Figard et un banc en pierre ont été installés.

Pour créer ce banc, Enzoyotte, artiste sculpteur installé au village, a travaillé à partir de pierres provenant d'un ancien lavoir de la commune. Une idée originale pour redonner vie à des pierres oubliées.



Ensemble, embellissons notre cadre de vie

La météo capricieuse de cette année n'a pas permis de programmer comme l'an dernier, plusieurs journées citoyennes. Néanmoins, une poignée de bénévoles s'est activée à la préservation d'un patrimoine menacé par le développement rapide de la végétation.

C'est ainsi qu'au cours de plusieurs matinées des mois de juin et juillet, ces bénévoles se sont retrouvés pour nettoyer les pavés de la fontaine centrale, désherber, tailler et briquer les fontaines des 4 Gouliches et Saint-Maimboeuf.

Des fleurs et des « bêtes »

Au printemps les jardiniers de la commune, Marc et Martine Traendlin, ont planté, dans divers

endroits du village, des vivaces ne nécessitant pas un arrosage fréquent.

Des plants, notamment d'œillettes d'inde et des arbustes ont également été offerts par des



habitants et des conseillers municipaux. Ces parterres de fleurs ont permis à des petites « bêtes » d'y élire domicile. Papillon, coccinelle, abeille... confectionnés par des bénévoles ont embelli les massifs. Les

créateurs de ces charmantes petites « bêtes » sont : Véronique, Stéphane et Agnès au dessin, Stéphane à la découpe et à la peinture, ainsi que des membres de la Linotte en Fête lors des ateliers peinture du mardi après-midi.

Un calvaire tout en beauté

Érigé autour de 1870, le calvaire de la rue des Manères était en bien mauvais état, et présentait des risques de chute.

Cette croix très haute, de fonte, montée sur un entablement en pierre et ciment, nécessitait sur sa base des travaux de maçonnerie.

En juillet dernier, Jean-Paul, Claude, Patrick, Jean-Michel et Franck ont totalement démonté le calvaire afin de procéder à une maçonnerie de consolidation du socle en

Pierre avant de repeindre le crucifix.

Avant de remonter le tout, ces bénévoles ont caché dans les fondations une capsule temporelle avec un petit message pour les générations futures.



La chapelle des Tannards rénovée

Depuis un certain temps, la charpente et le rivage de la chapelle des Tannards menaçaient de s'effondrer. Début janvier, Claude et Jean-Paul se sont mobilisés pour les réparer.

Cette chapelle qui n'appartient pas au domaine paroissial, mais diocésain, a été construite dans les années 60, à la demande de l'abbé Garret, par l'entreprise de maçonnerie familiale Clavier des Grillardes et par André Figard, menuisier aux Marmets.



Merci

Tous ces travaux s'inscrivent dans le plan de la commune visant à réhabiliter le patrimoine.

L'embellissement du village, c'est l'affaire de tous les habitant(e)s tout comme le respect de ce travail.

Merci à toutes les personnes qui s'investissent. Les volontaires sont toujours les bienvenus.

Des temps d'éveil pour les bambins non scolarisés



Les rencontres du Relais petite enfance (RPE) anciennement Relais assistantes maternelles (RAM), service de la communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois, ont été quelque peu chamboulées en raison des contraintes sanitaires liées à la COVID-19.

Après une interruption de plusieurs mois, les temps d'éveil ont repris, fin février, grâce à la mise à disposition par la mairie de Dampierre d'une salle de plain-pied permettant d'accueillir les tout-petits dans un lieu sécurisé et adapté dans la limite de 10 enfants maximum.

C'est ainsi que tous les vendredis matin, en période scolaire, les bambins non scolarisés, accompagnés soit par une professionnelle de l'accueil individuel (assistante maternelle ou garde à domicile), soit par un de leur parent, assistent à des animations.

Ces matinées offrent un temps d'éveil et de socialisation aux tout-petits et permettent des échanges entre adultes sur l'accompagnement et l'observation de l'enfant. Aurélie, l'animatrice, propose chaque semaine un atelier différent : patouille, comptines, lecture ou petits bricolages. Le plaisir, la découverte et la liberté motrice de

l'enfant sont au cœur de ces temps d'éveil.

La dernière séance du 2 juillet a permis de dire au revoir à Joy, Myla et Victor qui partiront à l'école l'année prochaine. Pour l'occasion, Aurélie leur a remis un livret photos souvenir de ces 3 années passées au Relais.

Après une pause estivale, les temps d'éveil ont repris le 10 septembre, tous les vendredis de 9 h 45 à 11 h 45.

Professionnelles de l'accueil individuel de la CCPMC ou « parents employeurs » (enfant de moins de 3 ans), n'hésitez pas à contacter le service pour plus de renseignements :

07.88.30.39.59 ou rpe@ccpmc.fr

Deux défibrillateurs pour sauver des vies

Deux défibrillateurs sont à disposition de tous : un juste à droite de l'entrée de la salle socio-culturelle et le second devant l'école, côté église.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) a été développé pour permettre de venir rapidement en aide aux victimes d'un arrêt cardiaque avant l'arrivée des secours qui prendront ensuite le relais. L'appareil donne des instructions vocales simples, qu'il suffit de suivre

Un défibrillateur, c'est petit, c'est discret mais ça peut surtout sauver une vie.



Quel urbanisme dans les années à venir pour la commune ?

Depuis le 31 décembre 2020, le Plan d'occupation des sols de la commune est devenu caduc. Dampierre-sur-Linotte se retrouve donc, comme un certain nombre de communes des environs, sans document d'urbanisme.

En conséquence, les terrains qui étaient auparavant constructibles ne le sont plus. Toute demande de permis de construire est instruite par les services de l'Etat, qui appliquent le Règlement national d'urbanisme (RNU). Une des principales préoccupations du RNU est d'éviter l'étalement urbain. Ces derniers mois, plusieurs permis ou certificat d'urbanisme ont été refusés pour des projets qui étaient considérés comme de l'extension urbaine (c'est-à-dire en dehors de zones déjà construites) par le service instructeur. Cette situation perdurera jusqu'à l'adoption par la communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) lequel devrait entrer en vigueur sous deux à trois ans. Mais là aussi, afin de lutter contre l'étalement urbain et préserver les espaces agricoles et naturels, le futur document d'urbanisme doit intégrer une très forte réduction des surfaces constructibles situées en dehors de l'enveloppe déjà bâtie. Par contre, les terrains à bâtir situés à l'intérieur des zones construites ne seront pas affectés, selon leurs caractéristiques ou contraintes.

Cela peut générer des désagréments forts. Ainsi cela peut déséquilibrer d'anciennes successions

où certains ont bénéficié de terrains valorisés comme constructibles, et qui ne le seront plus.

Aussi, celles et ceux qui souhaitent faire le point sur des terrains « anciennement » constructibles sont invités à contacter le maire.

Vous pouvez également déposer vos demandes et/ou observations dans le cadre de la concertation du PLUI sur le registre prévu à cet effet en mairie ou encore à la CCPMC ou bien par mail à plui@ccpmc.fr.

Il est aussi rappelé aux propriétaires de terrain constructibles situés dans les limites actuellement bâties (ou enveloppe urbaine) qu'il y a des demandes régulières aujourd'hui non satisfaites.

Rappel sur les demandes d'urbanisme

- ⇒ Toute modification de façade doit faire l'objet d'une déclaration en mairie (déclaration préalable de travaux). Dans le doute, contacter le secrétariat de mairie.
- ⇒ Mur de clôture : toute construction d'un mur de clôture doit faire l'objet d'une demande en mairie.
- Toutes les informations, et les formulaires, sur les demandes d'urbanisme sont disponibles sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Modification de destination des coupes

Depuis plusieurs années, nombreux sont les affouagistes qui demandent une année de décalage entre l'abattage des petits pieds et des futaies.

Après plusieurs échanges en commission bois en présence de Florian Brustel, agent ONF (et nouvel habitant du village !) une solution est apparue.

Certaines coupes de l'état d'assiette n+1 seront martelées en avance (septembre) afin de distribuer les petits pieds de ces coupes l'hiver précédant l'abattage des futaies.

Ainsi la destination des coupes de l'état d'assiette 2021 se trouve modifiée comme suit :

⇒ Parcelle 18 passe de futaie affouagère à vente en bloc.

Ceci s'explique par la distribution des petits pieds de 2 parcelles de l'état d'assiette 2022.

De ce fait, pour cet hiver, seule la parcelle 6 verra se chevaucher travail des affouagistes et des

bûcherons pour les futaies. Cet hiver sera encore la transition vers l'année suivante ou le décalage sera complet.

En effet, à compter de l'hiver 2022/2023, les

petits pieds seront distribués dans des coupes différentes des houppiers.

Ceci pour simplifier le travail de tous les intervenants de la forêt (affouagistes et professionnels) et pour une meilleure sécurité de tous.

Merci aux membres de la commission, aux bénévoles du marquage et à l'agent ONF pour leur contribution.



Blow patcher : nouvelle technique de réparation de chaussée

Sur proposition de la commission voirie, le conseil municipal a décidé de tester, cette année, le système de blow patcher.



Ce procédé utilisé pour les réparations localisées de la chaussée (nids-de-poule, déformations de rives, etc.) consiste à appliquer le gravier siliceux enrobé dans son intégralité d'émulsion. Une microcentrale réalise le mélange émulsion/gravillons et le projette dans le trou de chaussée à réparer.

Ainsi, pour un nid-de-poule, l'émulsion se trouve présente sur toute la profondeur du trou pour une meilleure tenue dans le temps.

Avec cette technique, l'objectif est d'améliorer l'état des chemins et de pouvoir consacrer à l'avenir plus de budget à la réfection à neuf qu'aux réparations.

Quatre-vingt-quatre enfants sur les bancs de l'école

L'école de Dampierre-sur-Linotte accueille cette année 84 élèves de la petite section de maternelle au cours moyen 2e année répartis en quatre classes. L'équipe pédagogique se compose de six enseignants, 2 ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et 1 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap.)

Au 2e rang - de gauche à droite :

Élodie Collin (PS/MS (lundi) et CM1/CM2 (jeudi/vendredi) ; Nathalie Colard (PS/MS et direction le lundi) ; Mathilde Vermeil (CE1/CE2) ; Viviane Roussel (remplaçante rattachée à l'école) ; Sylvain Collot (CM1/CM2 (lundi/mardi)) ; Angélique Boichot (AESH).

Au premier rang - de gauche à droite :

Valérie Koehren (GS/CP) ; Vanessa Renard (ATSEM classe PS/MS) ; Marine Boudret (ATSEM classe GS/CP et accompagnatrice du bus).

Cette nouvelle équipe accueille les enfants :
Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8 h 20 à 11 h 50 et de 13 h 40 à 16 h 10.

Pour tout renseignement : 09.67.25.64.88 ou ecole.dampierre-sur-linotte@ac-besancon.fr



Bonne retraite Maître Mathieu



Et voilà c'est fini !

Plus d'élèves, de cahiers ni de corrections, plus de réunions...

Adieu emplois du temps, programmes et progressions... Plus de récréés, plus de cafés...

Après huit années passées à enseigner aux CM1/CM2 à Dampierre-sur-linotte, le temps a tourné...

Juillet, août, toute l'année et un mot d'ordre, profitez !

Bonne retraite Maître Mathieu...

Du côté du périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7 h 20 à 8 h 20 ; de 11 h 50 à 13 h 40 et de 16 h 10 à 18 h 30.

Les enfants sont accueillis par Mélanie, Michèle et Virginie pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente : scrapbooking, jeux sous toutes ses formes...

Inscriptions (et annulations) : la veille avant 8 h 30 par mail : periscolaire.dampierre@ccpmc.fr

L'accueil périscolaire est ouvert chaque première semaine des petites vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël. En période estivale, fermeture la première quinzaine d'août.

*De gauche à droite :
Mélanie Vulcain,
directrice
Virginie Roland,
animatrice
Michèle Jacquinet,
directrice adjointe.*



Trail des Dolines : suivez les balises !

La commune de Dampierre-sur-Linotte dispose de vastes espaces naturels et notamment forestiers. Par contre, il n'est pas toujours évident de s'y orienter et nombreux sont les Dampierrois qui hésitent à aller se promener dans le Grand bois par crainte de s'y perdre.

Désormais, plus d'hésitation à avoir grâce à la création d'un parcours au cœur de cette forêt.

Labellisé premier parcours de trail (course à pied nature) de Haute-Saône, il se prête bien à la randonnée pédestre ou VTT.

Cette boucle de 14 km (pouvant être facilement raccourcie) part du centre de Dampierre et permet de découvrir certaines des richesses du Grand bois. Notamment les dolines, ces effondrements qui créent de grandes cuvettes. Vous pourrez également suivre des murgers (km 8.5 à 9.5), ces empilements de pierres réalisés par nos ancêtres, et accéder au chalet communal ainsi qu'à son aire de pique-nique.

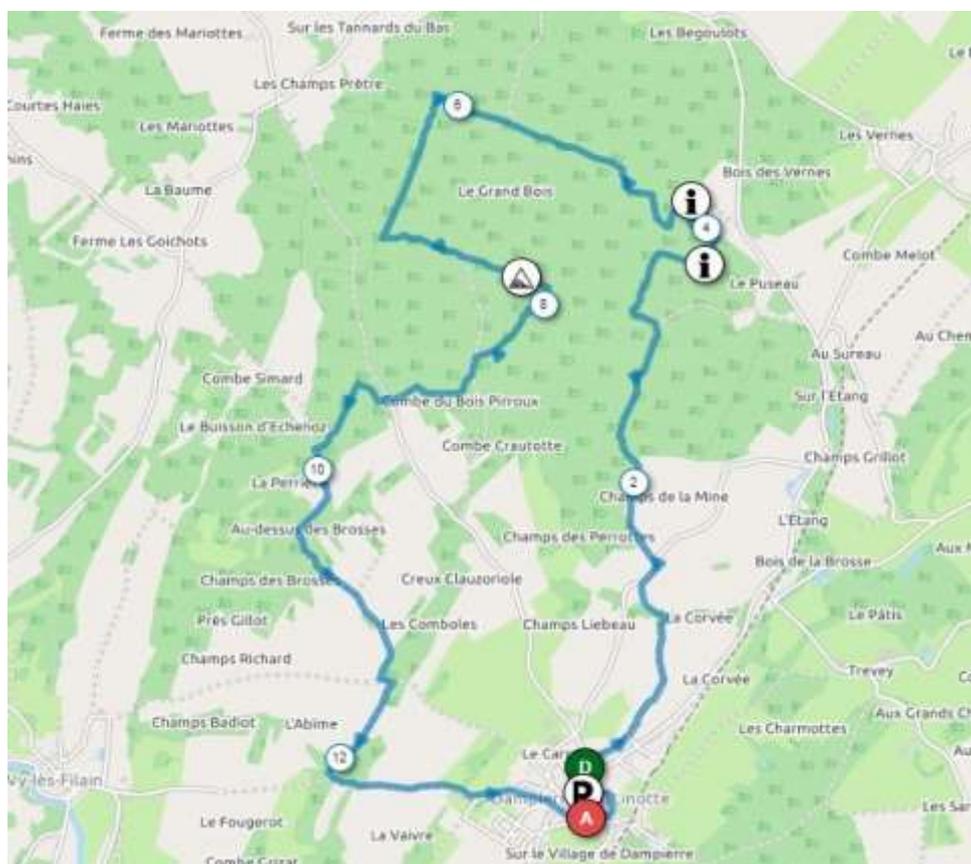


La réalisation de ce parcours a été rendue possible grâce à la participation de plusieurs bénévoles de la commune et de l'association du Pays des 7 Rivières. La communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois a pris en charge le coût du balisage.

Ce chemin vient compléter les autres parcours balisés qui passent par Dampierre : le parcours VTT 61 (Filain, Authois, Chapelle Saint-Anne, Neurey, Dampierre), le chemin des Fontaines et Lavois (Fontenois, Dampierre, Trevey, Chassey, Thiénans, Montbozon) et bien sûr le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Pour ceux qui veulent s'investir dans l'entretien et la réalisation de nouveaux sentiers, un groupe se met en place à l'échelle de la communauté de communes.

N'hésitez pas à contacter la mairie.



Le trail des Dolines au départ du centre du village (place de l'Eglise) : 14 km, +/- 250 m de dénivelé, facile.

Profiter de la forêt en période de chasse

La période de chasse va démarrer en septembre.

L'association de chasse a l'habitude de faire les battues plutôt l'après-midi (mercredi, samedi, dimanche).

Durant cette période, recommandation est faite aux promeneurs de privilégier les sorties le matin, de rester sur les chemins et de porter des vêtements voyants.



Un Atlas pour sensibiliser à la biodiversité

Avec un territoire de 33 km² la commune se classe dans les 10 % des communes les plus étendues de France. Elle offre de vastes espaces naturels variés (forêt, prairies, pelouses sèches, zones humides, cultures).

Ce patrimoine est souvent méconnu. La municipalité a souhaité y remédier en lançant un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Loin d'être un simple inventaire, l'ABC doit permettre à la population d'appréhender la richesse du patrimoine naturel local en développant une démarche participative, et d'aboutir à une vision partagée des enjeux de la biodiversité de la commune.

Il doit aussi permettre aux élus de prendre les bonnes décisions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, afin de concilier efficacement développement et préservation de la biodiversité, cette dernière étant mise à rude épreuve par les changements que nous pouvons tous observer autour de nous.

La réalisation de l'ABC s'étalera sur deux ans, jusque 2023.

Outre le recours à des professionnels et à des associations, toutes celles et ceux qui



*Un couple « dampierrois » de linottes mélodieuses.
Ci-dessus, Monsieur, en plumage nuptial.
Ci-dessous, Madame, charmée.*



souhaitent y participer sont les bienvenu(e)s. Dans les prochains mois diverses possibilités d'interventions seront proposées (inventaires, concours photos, etc.). Sa réalisation est rendue possible grâce à des dons privés et au soutien financier apporté par l'Office français de la biodiversité (OFB) qui subventionne cette action à hauteur de 80 %.

Dampierre fait partie des 98 collectivités françaises retenues par le dernier appel à projets.

Si vous souhaitez participer à cette opération, contacter le maire.

Christophe Dirand, nouveau chef de corps du CPI



En présence du colonel Helleu, l'adjudant-chef Christophe Dirand prend officiellement ses fonctions de chef de corps.

« À mon commandement. Repos. Garde-à-vous ». Les ordres, qui ont retenti mercredi 23 juin au sein du centre de première intervention communal ont conclu la cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Jean-Noël Clavier et l'adjudant-chef Christophe Dirand. Empreint d'émotion, ce symbolique passage de flambeau s'est déroulé en présence du colonel Stéphane Helleu, directeur du SDIS 70 (Services d'incendie et de secours).

Par sa présence, le patron des pompiers de Haute-Saône tenait à saluer « l'importance des CPI dans la distribution des secours » qu'il considère « comme un maillon essentiel. »

Au cours de cette cérémonie solennelle, « la valeur et l'engagement de longue date » du lieutenant Clavier ont été honorés par le colonel. Devant tous les sapeurs-pompiers, actifs et anciens réunis, quelques invités et personnalités, Stéphane Helleu a évoqué les 35 années de service, dont 17 ans comme chef de corps, du lieutenant Clavier et l'a assuré de « tout son respect. »

Jean-Noël Clavier ayant fait valoir ses droits à la

retraite, le centre est désormais sous le commandement de l'adjudant-chef Christophe Dirand, pompier volontaire depuis 31 ans.

Le caporal-chef Steve Jacquinot, entré au centre de première intervention en 2004, le seconde dans cette fonction.

Grade, médailles et insigne

Une remise de grade, de médaille et d'insigne a réhaussé cette cérémonie riche en émotions.

Le lieutenant Jean-Noël Clavier a reçu :



Le grade de capitaine honoraire apposé par le colonel Helleu et le maire, Frédéric Weber ;



Des mains du colonel Helleu, la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent avec rosette pour services exceptionnels ;



La médaille de l'Union des sapeurs-pompiers de Haute-Saône, échelon Or



L'insigne des anciens par le commandant Richard Verguet, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers.

Centre de première intervention



La caporale-chef Claire Castalan a reçu des mains du colonel Helleu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon

argent pour vingt ans de service.

Longue vie au Centre de première intervention. Félicitations à tous.



Trente-cinq années de bons services pour Jean-Noël Clavier.



Claire Castalan à l'honneur.

Une quarantaine de sorties

De janvier à août 2021, le CPI totalise 37 sorties :

Accidents de la voie publique : 9

Secours à personne (malaise, coupure, chute, brûlure) : 14

Feux de cheminée et divers : 4

Nids de guêpes et frelons : 7

Feux : 3

Ces interventions ont été effectuées sur Dampierre (23), Filain, Vy-lès-Filain (11) et Valleriois-le-Bois (3).

Devenir sapeur-pompier volontaire

Le Centre de première intervention de Dampierre-sur-Linotte est le premier maillon de la chaîne des secours pour la commune et trois autres villages voisins.

Pour quelque 1 450 habitants de ce secteur rural, il tient un rôle primordial dans la prise en charge des urgences vitales.

Les femmes et les hommes engagés dans ce centre de proximité effectuent en moyenne chaque année, une cinquantaine de sorties.

Votre engagement compte, pour la vie de votre village et de vos concitoyens. Alors, n'hésitez plus, rejoignez le CPI de Dampierre.

Les conditions

⇒ Être âgé de 16 à 60 ans, en activité professionnelle ou non ;

⇒ Disposer d'une condition physique suffisante ;

⇒ Être motivé par l'aide à autrui et l'investissement dans un projet fort.

Contact : Ch. Dirand, tél. 03.84.78.32.64.

Initiez-vous aux gestes qui sauvent

Parce que chacun d'entre nous peut se trouver face à un accident domestique, de la voie publique, de la route, ou face à un malaise, une brûlure ou autres, s'initier aux gestes de premiers secours peut vous être utile et vous rassurer.

Prévention secours civiques niveau 1 :

⇒ A partir de 12 ans

⇒ 8 heures de formation

⇒ 55 € (35 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et le recyclage sur justificatif)

Contact

Claire Castalan : 06.26.69.86.68

La bibliothèque déménage

Depuis près de 13 ans, c'est l'ancienne salle des fêtes de la commune qui accueillait les lecteurs entre ses vieux murs. Et leur décrépitude était bien réchauffée par l'atmosphère conviviale que dégageaient les meubles de « récup » donnés spontanément par les habitants, les rayonnages neufs du menuisier du village et toute une déco tissée par chacun. Cette disparité, d'origines, de styles, racontait gentiment l'histoire du lieu au fil des temps... Cette salle, qui résonnait encore des rires, des danses et des banquets « d'avant », pour abriter ensuite son petit univers de livres et tous les bonheurs qui vont avec, va se voir à nouveau changer de destination, et, après travaux, recommencer une nouvelle vie, différente, sous la forme d'une maison médicale.

Durant le temps de ces travaux, la bibliothèque sera relogée dans une salle du centre socio-culturel. Une installation qui se veut provisoire, puisque la perspective de la municipalité est de faire revenir la bibliothèque au centre du village.

En attendant, le local du centre socio-culturel est certes plus petit, mais toute l'équipe vous



Elles font vivre la bibliothèque : ci-dessus, Agnès Figard et Martine Traendlin. En bas à gauche, Françoise Goguet. En bas à droite, Marianne Gaillard et Isabelle Charbonnier.

accueillera aussi chaleureusement, et les bons livres seront toujours là, pour les petits comme pour les grands, prêts à être partagés, et savourés.

Le retour du festival Les Petites Fugues

Les Petites Fugues, festival littéraire de Bourgogne-Franche-Comté permettant, chaque automne, de recevoir un écrivain pour un échange toujours très vivant et enrichissant, tant sur le plan humain que littéraire, reprendra après un an « sans », pour cause de covid.

L'invité de l'édition 2021 est Lionel Salaün. Il sera présent vendredi 19 novembre à 20 h au local du centre socio-culturel. Ses livres seront bientôt disponibles à la bibliothèque, si vous voulez le découvrir avant la rencontre !



Le déménagement de la bibliothèque dans le local de la salle socio-culturelle s'est déroulé cet été. Tout est désormais réaménagé de façon optimale, pour accueillir les lectrices et lecteurs. Alors à bientôt, pour de nouvelles aventures...

Yvonne et Jean, deux centenaires au village

Mme Yvonne Varlet

« Ça passe beaucoup trop vite » : tel est le sentiment d'Yvonne Varlet quand elle se retourne sur ses cent ans qu'elle a fêtés avec sa grande famille.

Née le 11 août 1921 à Dampierre-sur-Linotte dans une famille de cultivateurs, Yvonne Varlet a tout naturellement aidé ses parents aux travaux de la ferme familiale, après avoir fréquenté l'école du village et obtenu son certificat d'étude à 13 ans.

En 1944, elle épouse Louis Varlet. Ensemble, ils continuent le train de culture. Le foyer s'agrandit avec la naissance de six enfants : Pierre, Maryse, Agnès, Francine, Edith et Bruno. Puis plus tard 14 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Sa longue vie a été semée d'épreuves douloureuses avec la perte d'êtres chers.

Sa vie fut consacrée à sa famille et au travail de la terre. L'évolution très rapide du métier de paysan, du cheval qui tirait la charrue aux imposantes machines d'aujourd'hui, lui donne le vertige !

En 2019, Yvonne quitte sa maison pour l'Ehpad de Neurey-les-la-Demie où elle a retrouvé de vieilles connaissances du village.



M. Jean Lhomme

Jean Lhomme est un centenaire bien en forme.

Est-ce la marche qui lui permet de garder une bonne condition physique ?

Depuis de nombreuses années, effectivement, il sillonne les rues du village. Et nombreux sont les villageois(e)s à le voir quotidiennement se promener dans le village ou à le croiser, qui à l'épicerie, qui à la boucherie....

Né le 1er mai 1921 dans une famille de cinq enfants, dont le père était médecin, Jean Lhomme est devenu instituteur. Enseignant dans différentes écoles du secteur, il a également été maire de Dampierre.

Au cours des années 60, il a effectué deux mandats au cours desquels ont notamment été réalisés : le ramassage des ordures ménagères, le déploiement de l'adduction en eau potable, la construction de la piscine et la création de la maternelle à l'école.

Féru d'histoire, Jean Lhomme a écrit 2 ouvrages sur Dampierre (disponibles à la mairie en prêt) : *Dampierre-sur-Linotte de Charles Quint à l'aube du XXe siècle* et *Mon enfance dampierroise*, témoignage plus intime faisant revivre ses souvenirs d'enfance dans les années 20-30.

Doté d'une mémoire exceptionnelle, les souvenirs sont toujours vivaces pour ce centenaire qui lui aussi trouve que « ça passe vite ».



Le maire, accompagné d'une adjointe et d'une conseillère, est allé à la rencontre des deux centenaires, pour leur souhaiter, au nom de la commune, un joyeux anniversaire et leur remettre une corbeille de spécialités locales.

Charly Gaillard : un grand champion sur un drôle de petit vélo

On pourrait croire que le BMX est une activité de loisir réservée aux préadolescents. Erreur !

Il s'agit d'une discipline olympique dotée de championnats de France, d'Europe et du monde. C'est dans cette activité exigeante que Charly Gaillard, habitant de Dampierre, s'illustre au plus haut niveau, puisqu'il appartient à l'élite mondiale de la spécialité. Très tôt, sportivement doué, Charly est pris du virus du sport extrême. Car le BMX en est un, en particulier dans la catégorie « Race ». Des pistes de 400 m environ, comportant une quinzaine d'obstacles pouvant aller jusqu'à 8 m de dénivelé, un départ derrière une grille où les pilotes se tiennent en équilibre, ce qui est déjà un exploit et huit coureurs par manche avec éliminations successives. L'effort est bref, intense, explosif. Dès l'âge de 14 ans, Charly ne tarda pas à se faire connaître, pour être encore aujourd'hui à 35 ans au sommet de sa pratique.

Avec 7 titres de champion de France, 4 titres de champion d'Europe et 3 titres mondiaux (actuel médaillé de bronze en master élite monde), excusez du peu, notre concitoyen a gardé une modestie, un abord facile, qui sont la marque des vrais champions.

Derrière ces succès, se cache un travail forcené



Le 11 juillet dernier, sur le circuit de Zolder en Belgique, Charly Gaillard remporte un nouveau titre de champion d'Europe dans la catégorie des plus de 35 ans.

qui, selon la saison, est fait d'haltérophilie, de bodybuilding, de pliométrie, (les spécialistes comprendront). Avec des charges pouvant aller jusqu'à 240 kg.

Cet athlète s'impose une hygiène de vie, une ascèse indispensable pour atteindre un tel niveau, et bien sûr l'entraînement spécifique sur son drôle de petit vélo, fait de beaucoup de sprints et de séances techniques.

Peut-être l'avez-vous croisé sur la voie verte ou ailleurs.



Retrouvez toute l'actualité de Charly Gaillard sur Facebook et YouTube.

Titulaire d'un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) Charly Gaillard exerce aussi une activité de coaching au service des clubs et/ou des particuliers.

Nul doute que son expérience, son professionnalisme, sa force mentale, son exemple, ne peuvent que susciter des vocations au sein d'une jeunesse en manque de repères.

Les galets de Kiki : entre solidarité et espoir



Vous pouvez approcher au plus près du travail de Kiki, en lui rendant visite à Trevey où elle vous accueillera bien volontiers.



Exposées un temps à la boulangerie, illustrant *La Gazette du Pays dampierrois* (décembre 2016), visibles encore sur la page Facebook de la commune, les toiles de Kiki Guenon l'ont fait connaître et apprécier des Dampierrois(es). Il ne s'agit là pourtant que d'une petite partie d'une œuvre plus conséquente qui au fil des ans s'établit à près de 600 opus.



Certaines circonstances ont poussé la résidente de Trevey, originaire de Bourgogne, à faire éclore plus tardivement une vocation lointaine. Plus jeune, elle rêvait des Beaux-Arts, mais c'est la maturité venue, parallèlement à une carrière chez France Telecom, que son talent s'est vraiment révélé. De galeries en expositions à Lyon, Paris, Montbéliard, où elle remporte un premier prix, Kiki voit sa vie illuminée par sa passion. Les paysages, la nature, les fleurs inspirent son art toujours en recherche : huiles sur toiles, acrylique, couleurs chaleureuses...



Du figuratif des premiers tableaux, Kiki s'oriente à présent vers plus d'abstraction sur des supports variés. Sans oublier sa généreuse participation à cette opération qui commençant avec les galets peints parsemés dans le village à l'intention des enfants, comporte aussi de petits messages ou hommages à certains corps de métier et s'étend à une œuvre qui lui tient à cœur, visant à apporter un peu de réconfort aux enfants victimes de cancers.



Avec le site *love on the rocks franche comté*, il s'agit de battre un record mondial de 8500 galets en forme de serpent, record qui sera enregistré au *Guinness Book* et doté par des sponsors.

L'art au service d'une bonne cause et non plus l'art pour l'art, quelle plus belle marque d'un grand cœur et d'une belle personne.



Pour faire le plein de vitalité

Conçu pour les personnes autonomes à partir de 60 ans qui veulent améliorer leur santé et leur bien-être, le programme des « Ateliers Bons Jours » a été présenté aux adhérent(e)s des associations La Linotte en Fête et Les Heures Claires.

Ces ateliers appréhendent les nouveaux enjeux sociétaux liés au vieillissement de la population. Ils proposent des solutions pratiques pour maintenir ou améliorer la qualité de vie des personnes. Organisés sous forme de séances d'informations ludiques et participatives, ils balayent différentes thématiques (nutrition, sommeil, équilibre, forme, mémoire...), réunissent entre 9 et 14 seniors pendant 6 à 12 séances selon les thèmes et sont animés par des intervenants qualifiés. Les frais de participation sont pris en charge par les partenaires financiers (MSA, CARSAT, ARS, etc.)

Après la présentation de ce dispositif, le choix des adhérent(e)s s'est porté sur l'atelier « Vitalité ». Elaboré par la Caisse centrale de la



MSA, cet atelier apporte les clés pour préserver son capital santé, prendre soin de soi, et améliorer sa qualité de vie. Les six séances se dérouleront du 15 septembre au 20 octobre, le mercredi, de 14 h à 16 h, salle Abel Garret.

Ce premier atelier d'éducation à la santé pourra être suivi, en fonction du nombre de personnes intéressées, de deux autres dont les thèmes restent à définir. Ils auront lieu au cours de l'année 2022. Le nombre de participant(e)s reste fonction de la situation sanitaire au moment de l'atelier.

Contact : Sylvie Grangeot 03.84.78.32.91 ou Agnès Figard 06.06.48.08.81

A vos crampons

L'Association sportive de Dampierre-sur-Linotte (ASDL) accueille les enfants, filles et garçons, à partir de 5 ans dans un cadre chaleureux et familial pour leur faire découvrir la pratique du football.

Les entraînements ont lieu le mercredi au stade de Dampierre, de 14 h 30 à 16 h 30 et des rencontres sont organisées le samedi par le district de football de Haute-Saône.

A ce jour le club compte cinquante licenciés ainsi répartis :

- ◆ Vingt-cinq jeunes de 5 à 10 ans ;
- ◆ Seize joueurs seniors ;
- ◆ Neuf dirigeants et membres du bureau.

L'ASDL organise ponctuellement des manifestations (voir au Fil de l'actualité p 5) et le club espère, si la situation sanitaire évolue favorablement, organiser sa traditionnelle soirée moules-frites au mois d'octobre.



Pour tout renseignement :

- ◆ Eric Belnoue (président, entraîneur U9) : 07.85.38.89.29
- ◆ Jessy Didier Jean (vice-président) : 06.45.43.13.39
- ◆ Nicolas Boichot (secrétaire, entraîneur U7) : 06.74.14.06.81
- ◆ Julien Girard (secrétaire adjoint) : 07.50.32.69.28
- ◆ Noël Pernot (trésorier, entraîneur U11) : 06.33.00.01.39
- ◆ Garry Didier (trésorier adjoint) : 06.24.21.77.77
- ◆ Mégane Pernot (entraîneur U7) : 07.61.92.30.15
- ◆ Dezir Franck (entraîneur senior) : 06.33.57.40.87

Le club recherche également des joueurs de 35 ans et plus afin de créer une équipe vétérans.

Contact : Nicolas Boichot (Entraîneur) : 06.74.14.06.81 ou 03.84.97.08.53.

Les ateliers de La Linotte en Fête

Dès la possibilité de se retrouver à la salle Abel Garret, les adhérent(e)s de la Linotte en Fête ont repris les ateliers du mardi de 14 h à 18 h (couture, tricot, crochet, jeux de société, peinture). Courant août, une grande journée de convivialité très appréciée de tous a réuni presque une trentaine de membres autour d'un délicieux repas dans une ferme auberge.

Dans le cadre du « Slow Up » de la vallée de l'Ognon, organisé le 12 septembre dernier, douze bénévoles étaient présents à Chassey-lès-Montbozon, village animation, pour donner un coup de main à l'association La Chouette.



Des habits au profit des écoliers

La friperie du cœur... c'est Seconde Vie à Dampierre. La boutique qui propose des vêtements d'occasion mène un travail de partenariat avec l'association Autour de l'école à partir d'une idée simple : les habits donnés sont vendus au bénéfice de



l'association scolaire afin de financer les sorties des enfants.

Ainsi, sans rendez-vous, il est possible de déposer vos dons de vêtements, pour femmes et enfants à partir de 8 ans, à la boutique les mardis, mercredis, vendredis, samedis de 9 h 45 à 11 h 45 et de 15 h à 18 h 30 ainsi que le jeudi matin. Les invendus ne pourront pas être récupérés et seront donnés à l'association Les Restos du Cœur.

A la recherche d'une association ?



◆ Amicale des sapeurs-pompiers - Marcel FIGARD

☎ 03.84.78.32.97 ✉ figard.marcel@orange.fr

◆ Association sportive - Eric BELNOUE

☎ 07.85.62.49.55

✉ dampierresurlinotteas@gmail.com

◆ Foyer d'animations et de loisirs

Nathalie MARCHESINI ☎ 03.84.78.36.92

✉ martial.marchesini123@orange.fr

◆ La Linotte en Fête - Sylvie GRANGEOT

☎ 03.84.78.32.91 ✉ sy.grangeot@wanadoo.fr

◆ Les anciens combattants - Eugène PONCEY

☎ 03.84.78.31.63

◆ Les Heures Claires - Brigitte EME

✉ renaud.dampierre@free.fr

◆ La Fabrique de Géronimo - Géraldine BRESSON

☎ 07.70.39.51.45

✉ la.fabriquedegeronimo@gmail.com

◆ Association communale de chasse agréée -

Gérard CLAVIER ☎ 03.84.78.32.68

◆ Jeunes agriculteurs - Ludovic BRON

☎ 06.87.87.02.64 ✉ bronludo@gmail.com

◆ Autour de l'école - Emilie GEANT

☎ 06.32.90.22.80

✉ Autourdelecole.dampierre@gmail.com

◆ Les Têtes de Linotte - Patrick MÉNAGER

☎ 06.80.63.13.73

✉ patrick.menager3@orange.fr

◆ Attitude Dance Tour - Lydia BONNEAU

☎ 07.87.33.94.75 ✉ lily.39700@live.fr

◆ Association protectrice et régulatrice des animaux - Matthieu Thouvenot

☎ 06.51.58.55.93 ✉ apranimaux@gmail.com

Artisans, commerçants...

L'activité économique, qu'elle soit artisanale, artistique, agricole, commerciale ou industrielle, est indispensable pour une commune. Elle concourt au dynamisme du village et au bien-être des habitants en assurant une qualité de service à la population.

- ◆ « Au Four Dampierrois » - Boulangerie
33 Grande Rue ☎ 03.84.78.32.14
- ◆ Boucherie Rémy JEANNIN
1bis rue Derrière l'Eglise ☎ 03.84.78.00.23
- ◆ MD Epicerie - 46 Grande Rue
☎ 03.84.78.33.09
- ◆ Brasserie ROUSSEL
39 Grande Rue ☎ 06.74.37.97.76
- ◆ Dépôt-vente - Vêtements & Accessoires -
SECONDE VIE
1 rue Derrière l'Eglise ☎ 07.70.29.84.81
- ◆ Salon de Coiffure « Créa'coiff »
3 rue de Filain ☎ 03.84.78.31.96
- ◆ Garage de Dampierre « SARL Les Vernes »
52 Grande Rue ☎ 03.84.78.31.08
- ◆ Entretien-Réparation Harley - Old School
Repair Shop ☎ 06.77.30.16.06
Cyril ESPAGNE 16 rue de la Chapelle - Les
Vernes ☎ 09.61.63.93.91
- ◆ Réparation Cycles - Challenge 1
François GAILLARD - 13 rue du Carron
☎ 06.03.55.58.23
- ◆ Horticulteur - Marc TRAENDLIN
1 rue du Pont ☎ 03.84.78.35.05
- ◆ Sciage du Gros Chêne
1 rue du Gros Chêne ☎ 06.70.78.00.95
- ◆ Menuiserie FIGARD
20 rue de la Chapelle - Les Vernes
☎ 03.84.78.33.46
🌐 menuiserie-figard.fr
- ◆ Fabrication de charpentes et autres
menuiseries
Alexandre Castillon - 3 rue du Gros Chêne
☎ 06.85.85.53.88
- ◆ Charpente - couverture - zinguerie
Fabien EME - 9 rue des Marronniers - Presle
☎ 03.84.78.31.14
- ◆ Chauffagiste - L'ITES - 4 rue du Trieur
☎ 06.32.92.16.57 ☎ 03.84.78.32.90
- ◆ Electricien - Ludovic JEANNOT
4 Chemin des Chailles Les Marmets
☎ 07.86.42.87.77 ☎ 03.84.78.33.39
- ◆ Bâtiments (plâtrerie - peinture)
Jean-Paul FIGARD - 29 Grande Rue
☎ 03.84.78.36.19
- ◆ Petits travaux de maçonnerie
Dominique POINAS
1 rue des Jardins ☎ 06.79.18.70.82
- ◆ Bureau d'étude thermique - Conseils-
Econergie
1 Chemin des Chailles - Les Marmets
☎ 06.51.77.97.70
🌐 conseils-econergie.fr
- ◆ Moulage-Réparation de pièces composites
LC TECH - Ludovic CLAVIER - Les Grillardes
☎ 06.77.93.63.42
🌐 ludoclavier.wixsite.com
- ◆ Piscine Comtoise - Willy BOBAN
18 rue du Lavoir - Trevey
☎ 06.87.59.91.99 ☎ 03.84.76.51.85
🌐 piscine-comtoise.jimdosite.com

Activités

- ◆ Société de travaux publics TPMB
1 bis chemin du Creux, Les Marmets,
☎ 06 26 37 49 11
- ◆ Epicerie ambulante - Laurent Huret - 1 chemin
de Trevey ☎ 06.48.33.43.21
- ◆ Artiste Peintre - Kiki GUENON
4 rue du Lavoir - Trevey ☎ 06.75.54.40.40
- ◆ Artisan boutonnière - Géraldine Figard
10 rue des Chenevières
☎ 07.70.39.51.45
- ◆ Sculptures, créations fer - Niotte Prod
Romain BRESSON - 10 rue des Chenevières
☎ 03.84.78.38.14
🌐 niotteprod.com

Des pizzas au feu de bois

Après trente ans à travailler en tant que boulanger à Lausanne, Dominique Cuenot a gardé le tour de main pour faire « sa » pâte, mais à pizza, désormais.

Arrivé de Jougne avec sa femme Catherine, il s'est installé au 48 Grande rue où trône dans sa cour son camion à pizza au feu de bois. Une cuisson naturelle qui convient bien à ce fils de paysan-maréchal-ferrant qui est également attaché à garnir ses pizzas de produits frais. Autant d'ingrédients qui assurent petit à petit sa notoriété à Dampierre et aux alentours.

Pizza Dom, commandes, les vendredis, samedis, dimanches de 16 h à 22 h au 06.52.63.28.60.



- ◆ Sculpture Enzoyote - Laurent GUYOLOT
1 Grande Rue ; ☎ 06.32.27.33.63
🌐 enzoyote.com
- ◆ Thérapeute - Photographe animalier
Véronique MONNIOTTE-DARGENT
7 rue de la Roche ☎ 06.83.33.42.34
🌐 vero2dm.com

Stationnement à Dampierre

- ◆ Körfez Kebab - sur la place du village le jeudi
soir. ☎ 06.38.97.99.34
- ◆ Taxi - Ambulance COUSIN ☎ 03.84.75.62.52
Stationnement Dampierre-sur-Linotte

La commune compte plus d'une dizaine d'exploitants agricoles (élevage de vaches laitières, ovins, caprins, culture de céréales).

Renforcer l'attractivité commerciale



A l'initiative de la municipalité, une réunion, à laquelle ont participé de nombreux commerçants du village, a permis d'évoquer les besoins en signalisation de certains commerces ainsi que l'opportunité d'organiser des actions d'animation communes en centre village.

Elle a également été l'occasion de rappeler que la communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois propose différentes aides aux commerçant(e)s qui souhaitent investir, ou qui ont souffert de la crise.

A travers cette réunion, l'idée était aussi de renforcer les liens et de faire connaissance avec les nouveaux installés.

L'eau source de vie : « La fontaine devant l'église »

par Catherine Grisel

L'architecture publique des XVIIIe et XIXe siècles a profondément marqué l'aspect des villages de Franche-Comté par la reconstruction d'églises et la production d'un nombre considérable de fontaines et lavoirs. Par souci d'hygiène publique et d'urbanisme, de confort pour les utilisateurs et pour répondre aux besoins d'une population abondante et de son élevage, des fontaines, lavoirs, abreuvoirs sont installés dans presque toutes les communes.

Une première fontaine qui ne résiste pas au gel

Avant la construction de la fontaine devant l'église, le village de Dampierre-lès-Montbozon est alimenté en eau par la rivière et la fontaine Saint-Maimboeuf, exurgence abondante qui sort dans la partie nord du village.

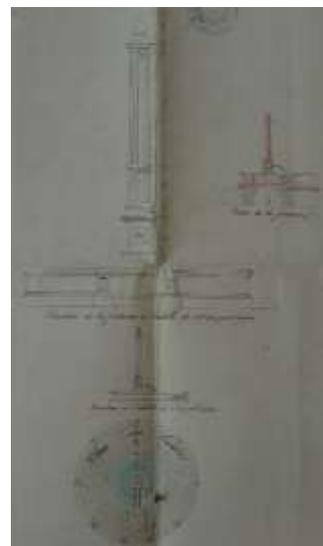
Par adjudication en date du 14 octobre 1819, l'architecte vésulien Costain construit sur la place devant l'église une première fontaine, grâce au captage d'une source.

Les travaux de construction confiés à l'entrepreneur François Bonnet de Cerre-lès-Noroy sont mal exécutés, mauvais matériaux, pierres qui ne résistent pas au gel.



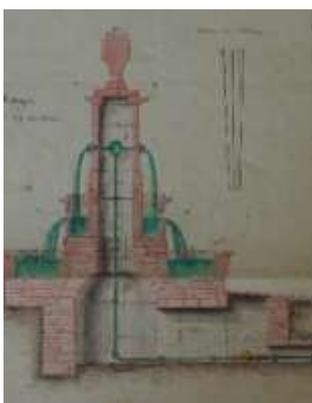
La fontaine est alors reconstruite sur les plans et devis des architectes Charles-Vincent-Théodore Lebeuffe et Adrien Renahy du 20 juin 1846, pour la somme de 4 380 F, fontaine arrondie à colonne avec puits et abreuvoir sans lavoir.

Le fût cannelé de la colonne est coupé au 2/5 par un anneau décoré de reliefs d'animaux et autres motifs empruntés à l'art du Moyen-Orient, et se termine par une boule pointue.



Toutes les parties hors de terre sont en pierre de taille de Presle et un très joli dallage en pierre entoure l'abreuvoir. Deux murets avec console pour poser les seaux, séparent la fontaine de l'abreuvoir et se termine par une barrière en fer forgé qui protège l'entrée de la fontaine.

Par adjudication en date du 17 septembre 1908, des travaux de restauration sont confiés à l'entrepreneur Joyeux de Bellevue (Echenoz-la-



Un peu d'histoire

Méline). Le bassin est démoli jusqu'aux fondations et reconstruit, la colonne nettoyée et le pavage autour de l'abreuvoir remanié.

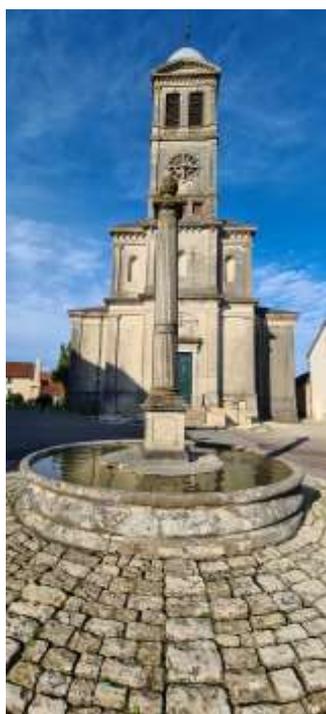
Rénover cet édifice emblématique

Cette fontaine placée devant l'église au centre du village, rend le lieu agréable. Elle fait partie de notre patrimoine et de notre vie quotidienne. Les fonctions qui justifiaient ces édifices ont aujourd'hui disparu, ils n'ont plus le même rôle à jouer dans la vie sociale du village. Peu utilisés, les puits et fontaines sont délaissés.



La municipalité de Dampierre-sur-Linotte ayant le désir et la volonté de protéger, sauvegarder, valoriser son patrimoine et d'embellir le village, lui accorde toute son attention. Elle lance un programme de restauration de cet édifice, très abîmé par le vieillissement et qui se dégrade (pierres du bassin circulaire endommagées et fissurées, chapiteau de la colonne fendu, colonne à redresser, pavés dégradés).

La facilité, au quotidien, avec laquelle nous nous procurons l'eau, nous a fait oublier à quel point elle est vitale.



Soutenez la restauration de cette fontaine

Jadis, elle a rendu bien des services aux habitant(e)s mais aujourd'hui la fontaine située devant l'église du village est en bien mauvais état. Si elle a perdu de sa superbe, elle fait toutefois partie intégrante de l'identité architecturale du village. Elle mérite bien un peu d'attention. Attention qu'elle aura cet automne, période où les travaux de rénovation débuteront.

Coût total des travaux : 20 675 €

Après déduction des subventions publiques, le reste à charge de la commune sera de 5 169 €. D'où cet appel aux dons, sous l'égide de la Fondation de patrimoine dans l'espoir de récolter la somme de 3 000 €.

Chacun pourra contribuer à la rénovation de cette fontaine en faisant un don à la Fondation du patrimoine .

Par exemple pour un don de 100 €, le donateur aura droit à une réduction d'impôt de 66 €.

Renseignements complémentaires en mairie.

FONDATION

DU
PATRIMOINE

Entre voisins, restons courtois

Vivre en communauté, ce n'est pas toujours facile. Pour éviter les petits agacements du quotidien, voici quelques règles et conseils essentiels à respecter pour la tranquillité de tous :

Bricolage-jardinage



Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon...) sont autorisés :

-  Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ;
-  Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
-  Dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage de déchets verts, y compris avec un incinérateur de jardin, est interdit.

Les déchets verts doivent être compostés ou apportés en déchetterie. Leur dépôt en forêt ou sur la voie publique est interdit (passible d'une amende de 1 500 €)

Les haies en bordure de voie publique ne doivent pas dépasser sur le trottoir essentiellement réservé au passage des piétons.

L'entretien des trottoirs

Selon l'arrêté municipal 12/2017, pris le 9 mai 2017, l'entretien (balayage, désherbage, démoussage, uniquement thermique ou manuel)

des trottoirs et des caniveaux en limite de propriété est à la charge des riverains et ce en toute saison.

Les déchets ou la neige ne doivent pas être poussés dans le caniveau. Les avaloirs et bouches d'égout doivent rester libres et propres (responsabilité de chaque riverain). A défaut, cela les engorge et renforce les risques d'inondation.

Les équipes municipales prennent en charge les espaces publics ou les sections devant des bâtiments délaissés.



Animaux domestiques



Chiens aboyeurs

Eviter de laisser vos chiens seuls ou apprenez-leur à n'aboyer qu'en cas de danger.

Un chien qui aboie à longueur de journée parce qu'il est seul est cause de nuisances sonores pour

les voisins. Les aboiements de nuits entrent dans le champ du tapage nocturne et peuvent donner lieu à verbalisation par les forces de l'ordre.

Animaux errants

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens mais également ... chats) que la loi interdit leur divagation (art 213-2 du Code rural / art R412-44 du Code de la route). L'errance d'un chien, par exemple, contrevenant à cette règle expose son propriétaire au paiement d'une amende (Intervention des forces de l'ordre).

L'animal est de plus susceptible d'être confié à la SPA ou à la fourrière animale départementale. La SPA concernée garde les animaux errants à la disposition de leurs propriétaires pendant une semaine. Ils peuvent ensuite être proposés à l'adoption.

Attention, lorsqu'un propriétaire vient récupérer son chien, il doit s'acquitter des frais de pension de l'animal.

Le Code rural donne la possibilité, par ailleurs, aux propriétaires, locataires, fermiers ou métayers de saisir eux-mêmes dans les propriétés dont ils ont l'usage, des chiens et des chats que leurs maîtres laissent divaguer, pour les conduire à la fourrière.

Déjections canines



Veillez à ce que vos animaux ne déposent pas d'excréments sur la voie publique, sur les trottoirs, ni dans les jardins où jouent les enfants ! Apprenez-leur le caniveau ou, encore mieux, ramassez leurs

déjections...

Il en va du bien-être de chacun.

Abandon d'animaux

L'abandon d'un animal constitue un délit pénal selon l'article 521-1 du code pénal, tout comme les sévices graves et les actes de cruauté.

Ces infractions sont punissables de deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

Tapage nocturne



Il n'y a pas d'heure précise pour le tapage nocturne, c'est le temps compris entre le coucher et le lever du soleil.

Le plus souvent, un tapage est considéré comme nocturne lorsqu'il a lieu entre 22 h et 7 h du matin.

Si vous prévoyez de faire la fête chez vous, veillez à bien respecter les voisins. Avertir l'ensemble de votre voisinage avant la soirée peut éviter des histoires.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour *tapage nocturne* existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a *tapage nocturne* lorsque :

- 🔊 L'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre ;
- 🔊 Et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Si les discussions amiables n'aboutissent pas, il est possible de recourir à la Gendarmerie. Le contrevenant risque une amende de 68 €.

Sur l'agenda



23 septembre : Tournée culturelle par l'association L'Epicierie Culturelle, proposée par Culture 70. Arrêt du camion rouge et jaune à Dampierre, place de l'église, à 17 h. Les spectacles sont gratuits et tous les habitant(e)s sont invité(e)s à venir découvrir les artistes. Le programme n'est pas connu à l'avance. Surprise !

Septembre : Reprise des séances de zumba de l'association Attitude Dance Tour. Au centre socio-culturel, les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30.

Septembre : Avec le Foyer d'animation et de loisirs (FAL) reprise de l'activité cinéma, l'écran mobile diffusera un film par mois, et dès que les conditions sanitaires le permettront retour des repas dansants.

Septembre et jusqu'au 31 décembre : La boutique éphémère de La Fabrique de Géronimo est ouverte au 34 rue du Breuil à Vesoul et ce jusqu'au 31 décembre. A découvrir des créations d'artistes locaux associés, du mercredi au samedi de 10 h à 18 h.

Le marché des créateurs n'a pas eu lieu cette année, mais si les conditions sanitaires le permettent, rendez-vous l'an prochain en février.

Samedi 2 octobre : Soirée folk avec le groupe Akan avec La Linotte en Fête au centre socio-culturel. Au profit du Téléthon et de l'association SAUV Qui Peut qui œuvre à améliorer la prise en charge des enfants en détresse vitale à l'hôpital Jean Minjoz à Besançon.

Samedi 9 octobre : Le Jour de la Nuit. Extinction des lumières une partie de la nuit, pour retrouver les étoiles

Mercredi 13 octobre : Inauguration à 15 h de l'aire de jeux et baptême de l'école.

Jeudi 11 novembre : Cérémonie à 11 h au monument aux morts de Dampierre-sur-Linotte.

Mardi 7 décembre : A 19 h, remerciements aux bénévoles, au centre socio-culturel.

Week-end du 18 et 19 décembre : Le repas des anciens (soit distribué, soit en salle en fonction de la situation sanitaire).

Fin d'année : La troupe des Têtes de Linotte poursuit ses répétitions. Représentation en fin d'année dont la date reste à définir.

Mardi 18 janvier 2022 : A 19 h vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants.

Avec La Linotte en Fête au profit du Téléthon

Dimanche 3 octobre : Thé dansant. A 14 h au centre socio-culturel avec l'orchestre de Régis Loyenet.

Dès le 1er novembre : Vente de petits cochons en pain d'épices, vente de sapins de Noël, de boules de Noël.

Samedi 4 décembre : Repas du téléthon en drive (livraison en début d'après-midi comme l'an passé).

Selon les conditions sanitaires en vigueur...

Etat civil

Conformément à la note de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), après accord des personnes intéressées, la municipalité publie les naissances, mariages, pacs et décès enregistrés sur le registre de l'état civil.



Judith Roy ; Mahé Brustel ; Laélyne Boisteau.



Alexia Philippe et Sébastien Joray ; Marie Eyer et Clément Marchal ; Ophélie Mougenot et Marco Bianchi.



Jacqueline Dugnac.



Mairie : horaires d'ouverture

5 rue des Manères
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8 h à 12 h
et de 12 h 45 à 16 h 45

☎ 03.84.78.30.09

✉ mairiedampierresurlinotte@wanadoo.fr

🌐 dampierre-sur-linotte.fr

Le maire et ses adjoints

Frédéric WEBER, maire ☎06.36.48.38.03
Agnès FIGARD, 1ère adjointe ☎06.06.48.08.81
Hubert BRUN, 2è adjoint ☎07.81.20.64.50
Pierre GRANGEOT, 3è adjoint ☎06.85.31.37.50
Arnaud THOMASSIN, 4è adjoint ☎06.71.72.62.67



Ecole

4, Place de l'Église
☎ 09.67.25.64.88

Nathalie COLARD, directrice

✉ ecole.dampierre-sur-linotte@ac-besancon.fr

Restaurant scolaire et Périscolaire

☎ 03.84.68.64.88

Mélanie VULCAIN, directrice

✉ periscolaire.dampierre@ccpmc.fr



Horaires d'ouverture

5 rue des Manères
Lundi : de 13 h 45 à 17 h
Mardi : de 8 h 45 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h
Vendredi : de 13 h 45 à 17 h



Bibliothèque

Horaires d'ouverture
Mardi : de 19 h 45 à 21 h 15
Samedi : de 9 h 30 à 12 h
Inscription gratuite



Les services médicaux

Pharmacie BERNARD
32 Grande Rue
☎ 03.84.78.31.06

Docteur Richard BIEREL, 9 Grande rue
☎03.84.78.33.22

Docteur Frédéric MIERZCHALA, 9 rue Basse
☎03.84.78.33.62

Cabinet infirmier, 1 place de la mairie
Sylvie BENGUELLA, Marie DESPLANCHE
Maud JOSSO DAVAL, Sandrine SIMONIN
☎ 03.84.78.31.89

Médecin de garde : ☎ 39.66

Pharmacie de garde : ☎ 32.37

Pompiers : ☎ 18 ou 112 (depuis un portable)

SAMU : ☎15

SAMU social : ☎115

Centre hospitalier Vesoul : ☎03.84.96.60.60



Communauté

de communes (CCPMC)

☎03.84.92.34.70

✉ contact@ccpmc.fr

🌐 ccpmc.fr



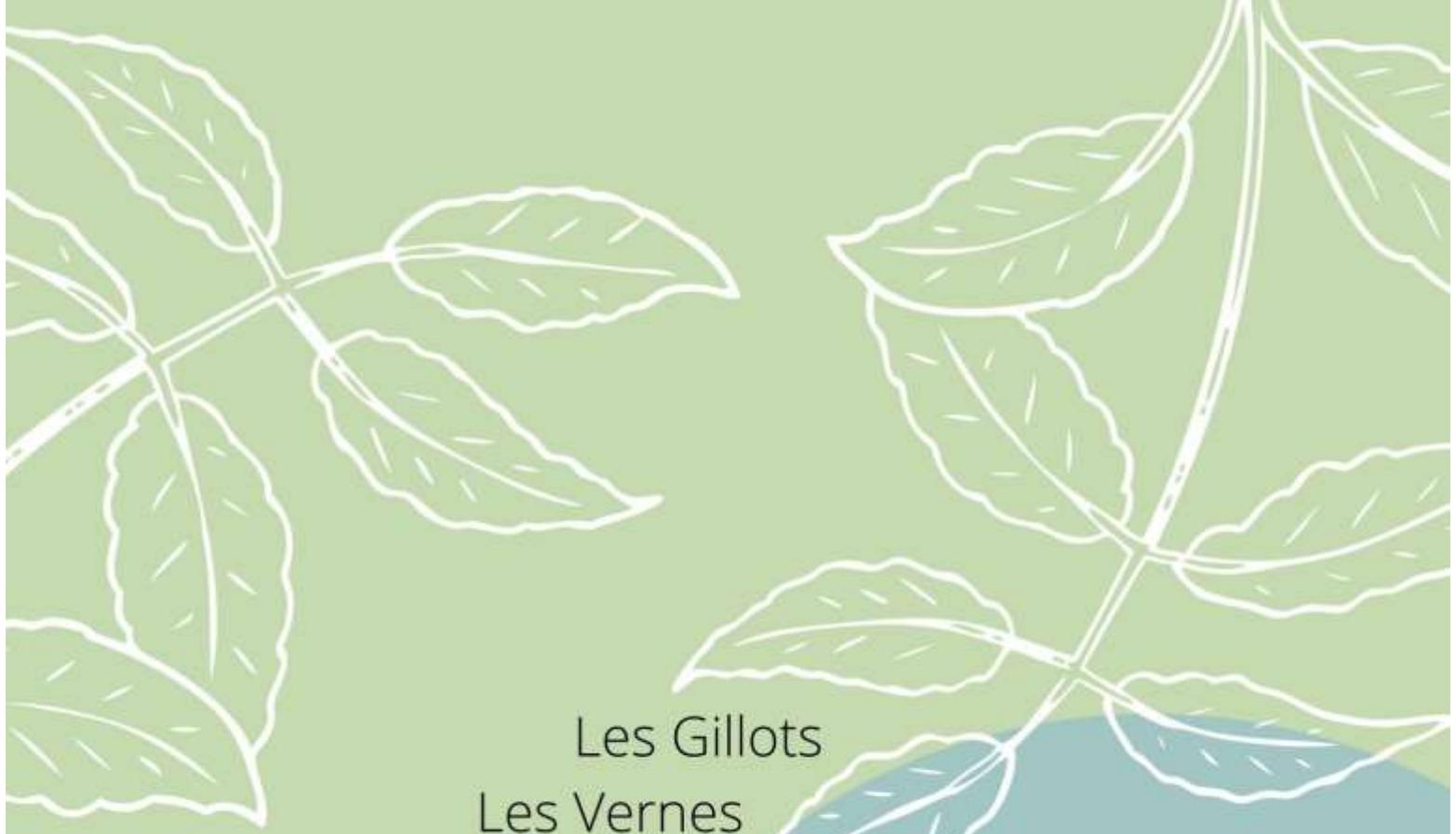
Déchetterie de Presle

☎03.84.78.38.54

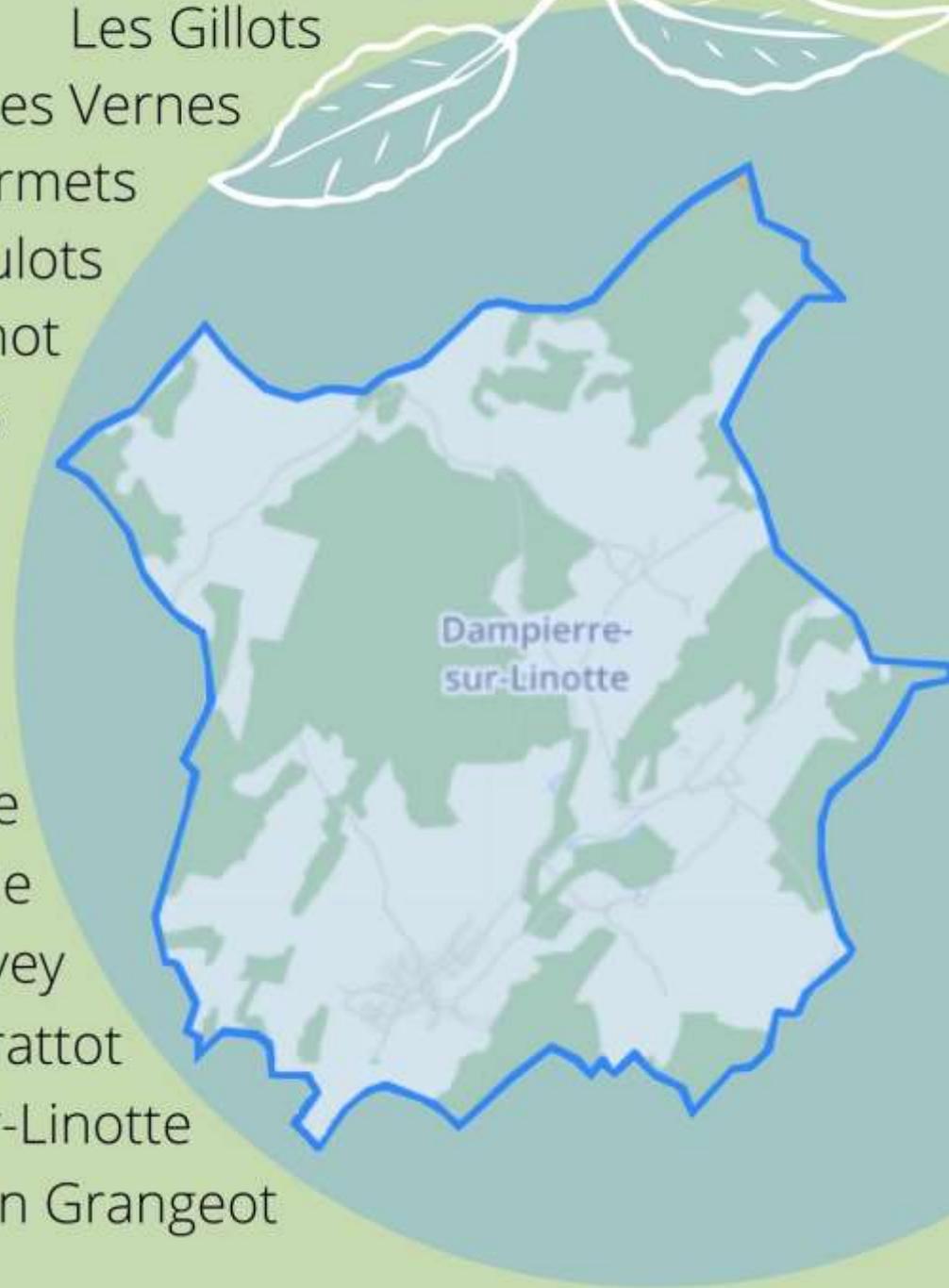
Été - du 01/03 au 31/10 :
mardi, vendredi, samedi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Hiver - du 1er/11 au 28/02 :
mardi, vendredi, samedi : de 9 h à 12 h et 13 h 30
à 16 h 30.

Dernier accès autorisé 10 mn avant la fermeture.



- Les Gillots
- Les Vernes
- Les Marmets
- Les Bégoulots
- Montcuchot
- Les Grillardes
- Les Tannards
- Les Mariottes
- La Baume
- Les Passières
- La Sablonnière
- Presle
- Trevey
- Le Moulin Grattot
- Dampierre-sur-Linotte
- Le Moulin Grangeot



Dampierre-
sur-Linotte